

# Compte-rendu du Conseil d'école Lundi 23 mars 2026

École élémentaire Édouard HERRIOT - Villeurbanne

Secrétaires de séance :

## Participants :

**Équipe enseignante :** Véronique LAFONT, Mylène BOUCHARD, Mathilde BONNEAU, Jocelyne BETRANCOURT, Cécile NORMAND-VALMONT, Anne-Sophie ALEX, Nellie LERCH, , Laurence DEPRUGNEY, Susana PRORIOLO, Maxime CHAVE, Sarah LEDUC, Urial LANGLOIS, Thierry JACQUET, Juliette CAUCHON, Juliette ROCHE, Hugo MOTTIN, Pauline FLAUDER, Fanny HINFRAY, professeurs des écoles.  
Julie BURIANNE (Personne Ressources aide relationnelle)  
Céline TOURNIQUE, D.D.E.N.  
M-Natacha GAS, directrice

### Mairie :

Nicolas DAIRON, responsable éducatif de proximité

**Excusées :** Léa PHILYS, Annaëlle SCARPARI (U.P.E. 2A), Kawtar DEKKI, Margie DEVINANT, Julie BERNARD (temps partiel) , Victoria DALLARD (temps partiel), professeures des écoles

Dominique DELATTRE (R.A.S.E.D. aide pédagogique),  
Clémence VAAST (R.A.S.E.D. psychologue E.N.).  
Carole OULGOUGE, coordinatrice péri-scolaire,  
Emmanuelle SHEOJORE , coordinatrice culturelle Minimix  
Saousan DEKKICHE (infirmière E.N.)

### Représentants des parents :

Rémi BULLION, Marion OUTTERS,  
Christelle CALMEJANE-GAUZINS,  
Laurianne LESENECHAL,  
Christian TOURVIEILLE. MBATH-BONVALLET  
Mariella, Julien LOTTI, Maria-Soledad STOFFERIS, Naïma MELLAL GASMI,  
Romain CARNET, parents d'élèves titulaires  
Inès BROUARD, parent d'élève suppléante

### Excusé.e.s :

Franck POULARD, Marion LAGAY,  
Aude LE BOURHIS, LEJEUNE Sandra, Marie PIÉGAY-BULLION, Micheline RAJON, Rachid AL OWAIRDI, Céline GALANDIE, Marie CORONA  
parents d'élèves titulaires

## 1. Effectifs et projections 2026-2027

Répartition par niveau 2025-2026		Prévisions par niveau 2026-2027	
<b>CYCLE II</b>	<b>269</b>	<b>CYCLE II</b>	<b>238</b>
CP	74	CP	56
CE1	106	CE1	75
CE2	89	CE2	107
<b>CYCLE III</b>	<b>180</b>	<b>CYCLE III</b>	<b>176</b>
CM1	85	CM1	90
CM2	95	CM2	86
<b>TOTAL</b>	<b>449</b>	<b>TOTAL</b>	<b>414</b>

Cette projection ne tient pas compte des maintiens ni de nouvelles inscriptions ou radiations. Elle a été établie à partir des 56 élèves venant de GS de la maternelle HERRIOT et susceptibles d'entrer au C.P. l'an prochain.

À ce jour, la mairie m'a transmis les coordonnées 36 familles seulement. 22 C.P. sont inscrits.

Les périmètres ont changé et plusieurs familles ne dépendent plus de notre école. Quelques unes dépendent maintenant de la nouvelle école primaire Jacques PRÉVERT dont les bâtiments provisoires sont rue Lafontaine et qui accueillera l'an prochain des C.P. et des C.E.1.

S'il y a des frères et sœurs scolarisés à Herriot, la demande de dérogation est accordée systématiquement sans passer en commission. S'il n'y a pas de frère et sœur les demandes de dérogation sont étudiées en commission mi-mai.

Il n'est pas possible pour le moment de savoir précisément combien de C.P. nous aurons à la rentrée. On me dit qu'il va y avoir un «bon» nombre de demandes de dérogation.

Dans tous les cas, il faut s'attendre à la fermeture d'au moins deux classes dans notre école à la rentrée prochaine. Voir : répartition possible pour la rentrée prochaine.

## 2. Évaluations nationales : pour identifier des points d'appui et des axes de travail

Il est important de rappeler le caractère non hiérarchisant de ces évaluations (pas de classement des élèves, pas de palmarès d'enseignant ou d'école). C'est un outil qui permet, à partir d'une «photographie» de la classe en début d'année, de mettre en adéquation les programmes et les besoins des élèves. L'objectif c'est de faire progresser chacun quels que soient les résultats de départ. Cela reste une évaluation partielle : toutes les compétences du programme ne s'évaluent pas par des épreuves « papier-crayon ». Enfin, l'élève a pu ne pas réussir un ou plusieurs items pour différentes raisons qui ne marquent pas forcément son « incompétence ».

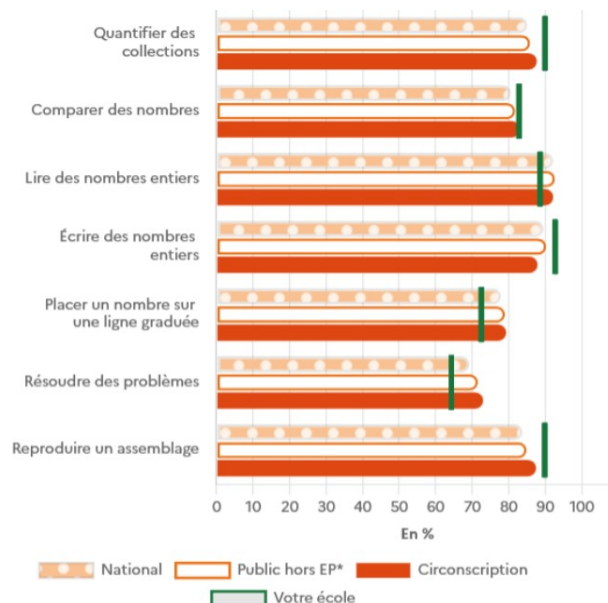
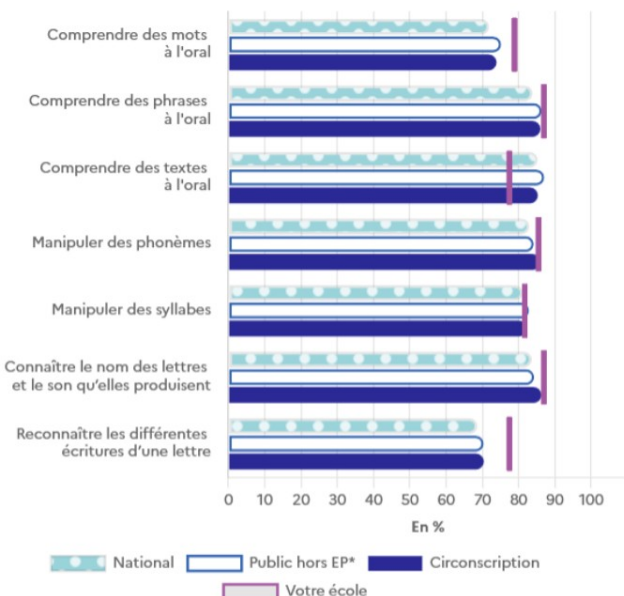
Un autre élément est à prendre en compte : nous nous trouvons dans une académie, un département, une circonscription et une école des grands écarts. Notre IPS est proche de la moyenne nationale mais bien en dessous de celui de la circonscription Lyon 6 / Villeurbanne. Si l'on compare nos résultats cela a du sens de les comparer à IPS égal.

### Indice de Position Sociale (IPS)

	National	Académie	Département	Circonscription	École
IPS	106	110	113	129	105

À l'entrée au C.P., c'est au-dessus de la moyenne pour :

- comprendre des mots à l'oral et pour reconnaître les différentes écritures d'une lettre
- quantifier des collections, écrire des nombres entiers, reproduire des assemblages



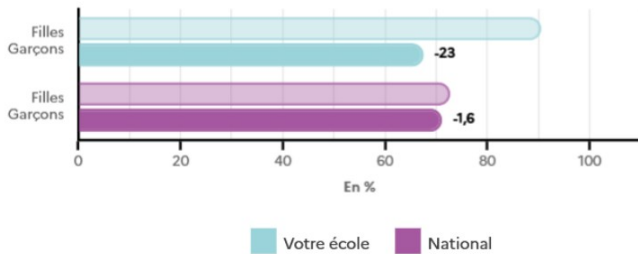
C'est un peu en dessous pour :

- comprendre des textes à l'oral
- résoudre des problèmes et placer un nombre sur une droite graduée

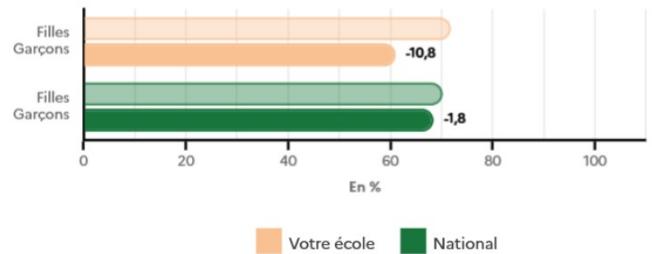
Si on compare les résultats entre les filles et les garçons pour comprendre des mots à l'oral et pour résoudre des problèmes on observe un écart particulièrement important en faveur des filles.



### Comprendre des mots à l'oral



### Résoudre des problèmes

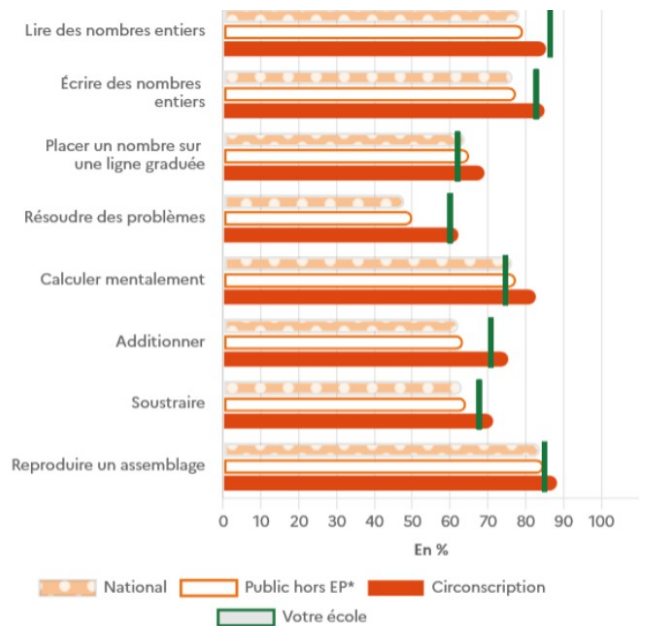
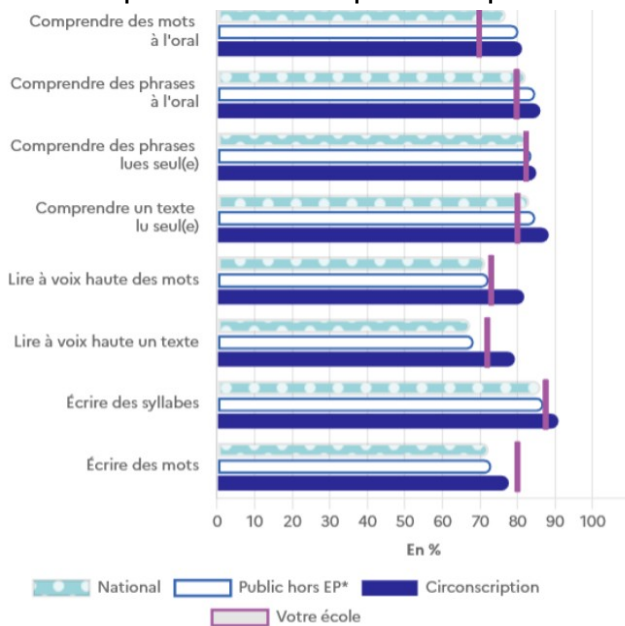


### En entrant au C.E.1 :

C'est un peu au-dessus de la moyenne nationale pour :

- écrire des mots
- lire et écrire des nombres entiers, résoudre des problèmes, additionner, soustraire

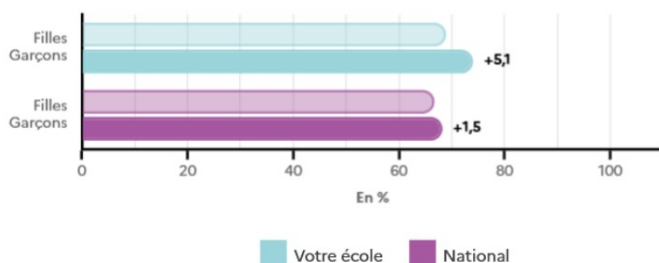
C'est un peu en dessous pour comprendre des mots à l'oral



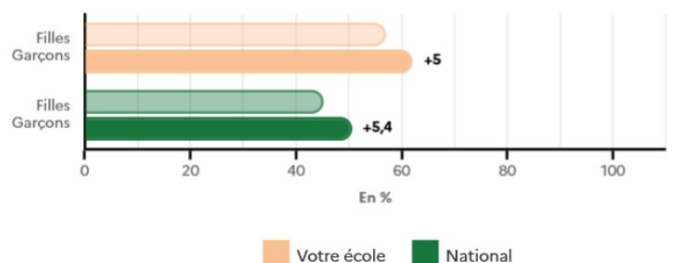
Si on compare les résultats des filles et des garçons, ce sont maintenant les garçons qui réussissent mieux à lire à voix haute et à résoudre des problèmes. Cela nous interroge.



### Lire à voix haute un texte



### Résoudre des problèmes

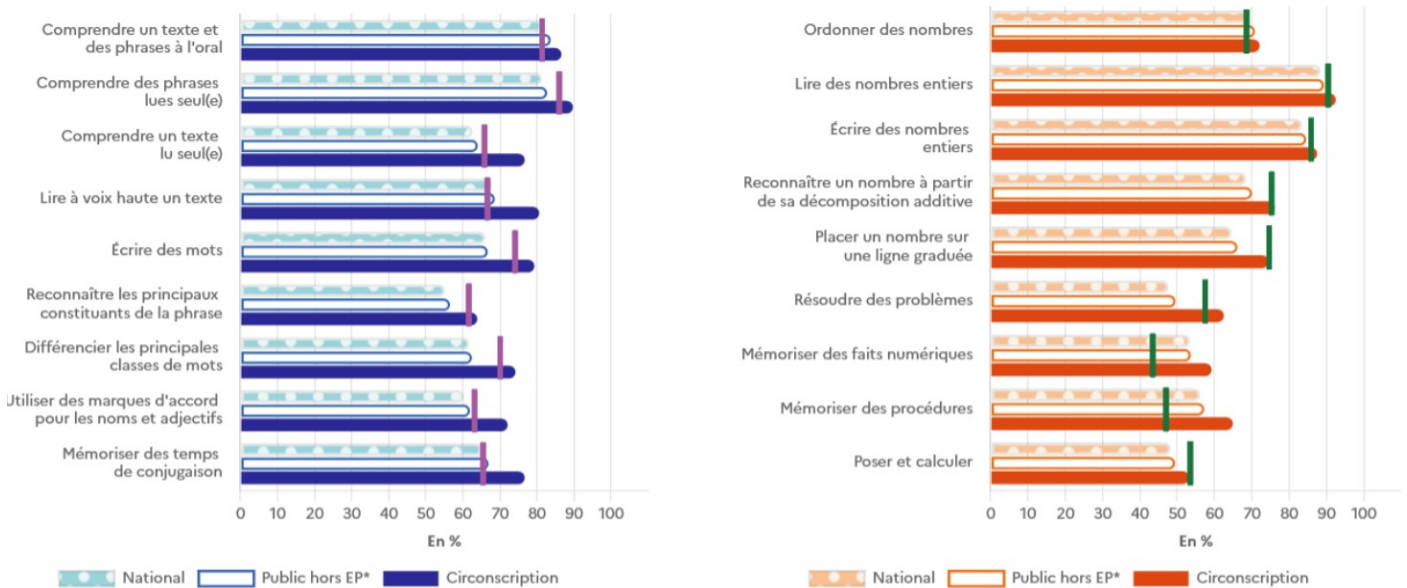


## En entrant au C.E.2 :

C'est au-dessus de la moyenne nationale pour :

- écrire des mots et différencier les principales classes de mots
- reconnaître un nombre à partir de sa décomposition, placer un nombre sur une ligne graduée, résoudre des problèmes

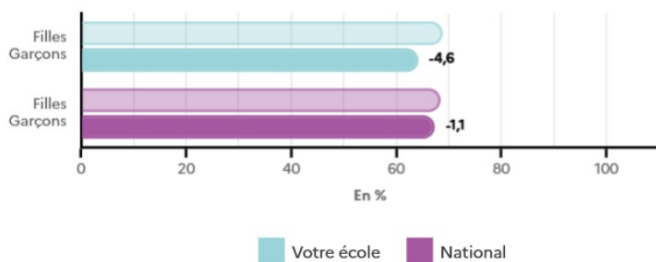
C'est en dessous en calcul pour mémoriser des faits numériques et des procédures



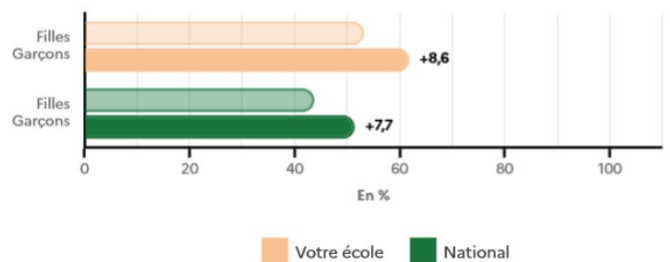
L'écart Filles / Garçons s'est inversé en lecture. Il se creuse en résolution de problèmes



### Lire à voix haute un texte



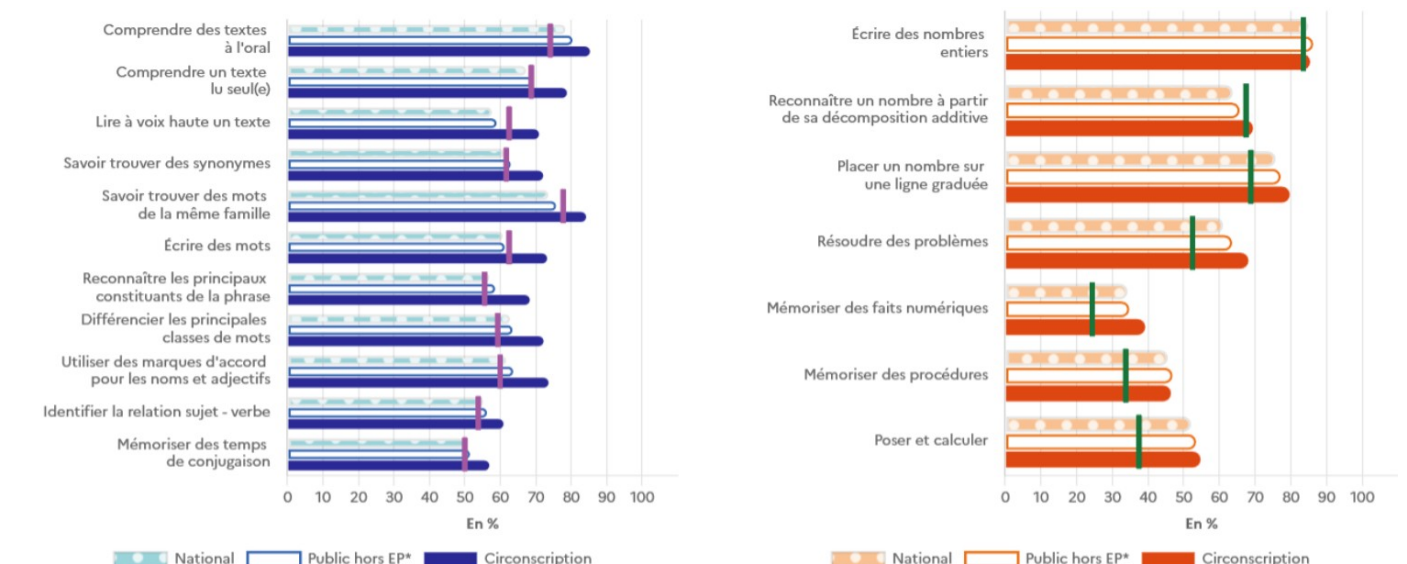
### Résoudre des problèmes



## En C.M.1 cette année on a un nombre important d'élèves à besoins particuliers.

C'est satisfaisant en français sauf pour comprendre des textes à l'oral.

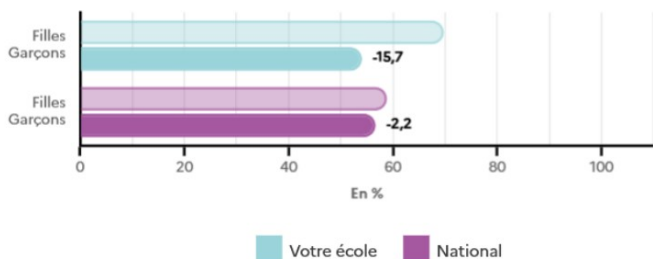
C'est faible pour mémoriser des faits numériques et des procédures, pour poser et effectuer des calculs, pour résoudre des problèmes et pour placer des nombres sur une ligne graduée.



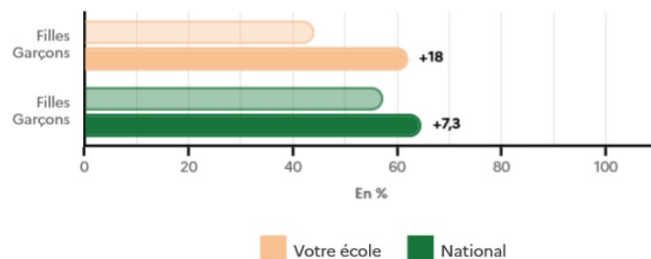
L'écart filles/garçons se creuse en faveur des filles pour lire un texte à voix haute et en faveur des garçons pour résoudre des problèmes. De tels écarts ne se retrouvent que dans cette cohorte. Ils sont à prendre avec précaution.



### Lire à voix haute un texte



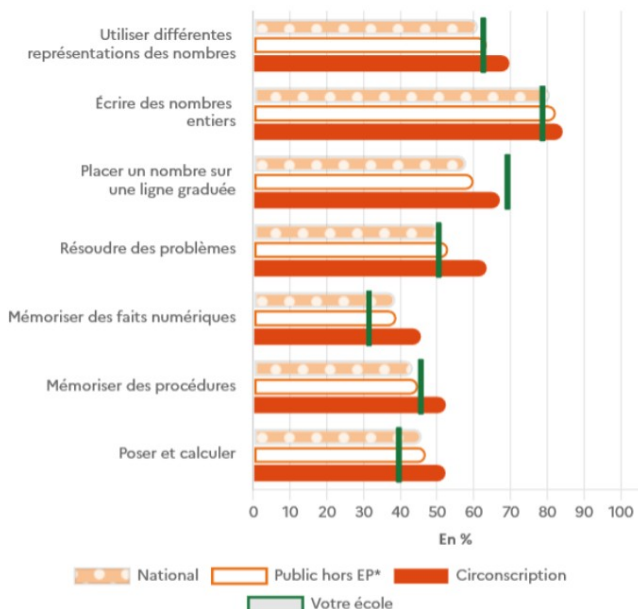
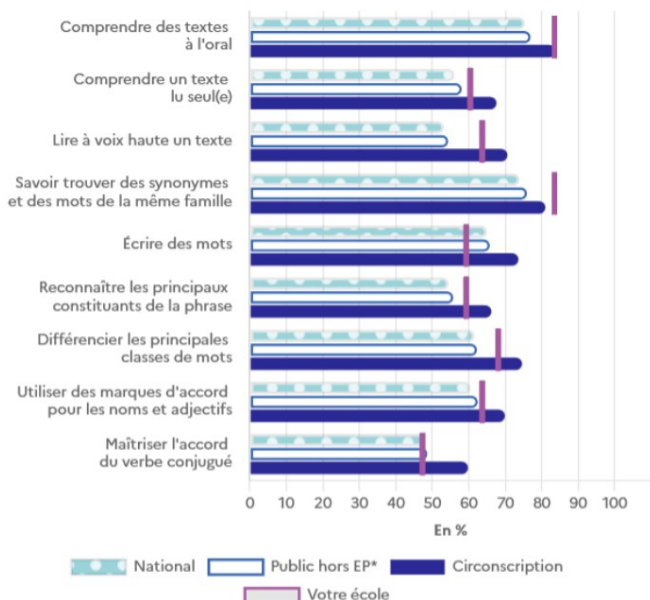
### Résoudre des problèmes



## En C.M.2

C'est satisfaisant en lecture et bien réussi pour comprendre des textes à l'oral ou trouver des synonymes et des mots de la même famille. C'est fragile en orthographe lexicale et grammaticale (accords sujet/verbe et dans le groupe nominal)

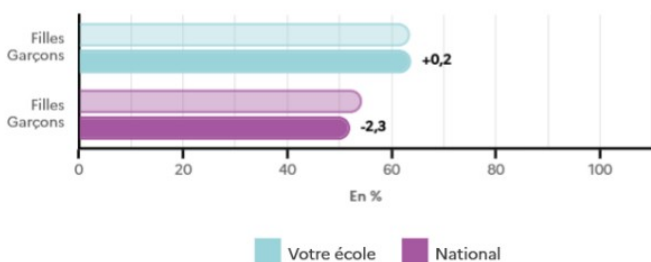
C'est satisfaisant en numération mais faible pour mémoriser des faits numériques et poser et calculer.



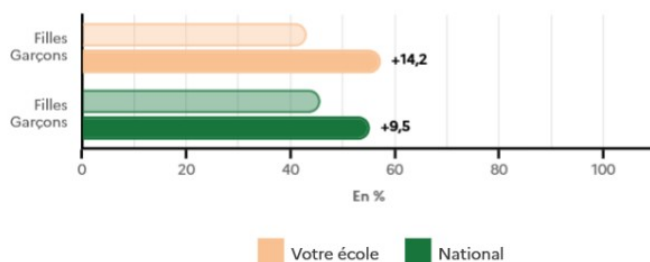
Pour la cohorte des C.M.2 il n'y a presque pas d'écart entre les filles et les garçons en lecture. L'écart en résolution de problèmes reste important.



### Lire à voix haute un texte



### Résoudre des problèmes



Cette inégalité croissante de réussite entre les filles et les garçons dans le domaine des mathématiques doit nous interroger à l'école mais aussi de manière plus large dans nos familles, au sein de notre institution et au niveau de la société.

Même si les résultats des évaluations sont à prendre avec précaution car ils dépendent de nombreux facteurs, ils permettent d'identifier les compétences pour lesquelles nous devons chercher en équipe comment mieux faire progresser nos élèves.

Pour notre école, nous allons plus particulièrement travailler sur les 3 compétences suivantes :

- mémoriser les faits numériques et les procédures de calcul dès le C.P.
- comprendre des mots, des phrases et des textes à l'oral et à l'écrit
- maîtriser les accords des verbes, des noms et des adjectifs.

### **3. Évaluation d'école : phase 2**

En phase 1, l'équipe enseignante a rédigé un rapport d'auto-évaluation qui a été rendu le 15/01/2026. Les 23 et 24 avril prochain une équipe d'évaluateurs externes viendra visiter l'école. Cette équipe sera composée de quatre membres de l'Éducation Nationale qui mèneront des entretiens avec les enseignants, des représentants des parents, les AESH, les membres du RASED et le périscolaire. À la suite de cette visite, nous recevrons un rapport intermédiaire puis un rapport final d'évaluation dont les conclusions nous donneront les axes de travail pour notre futur projet d'école pour les quatre années à venir.

### **4. Interventions R.A.S.E.D, infirmière scolaire et dispositif U.P.E. 2 A**

À reporter au 3<sup>ème</sup> conseil d'école en raison de l'absence de Dominique DELATTRE, de Saousan DEKKICHE (infirmière E.N. et d'Anaëlle SCARPARI enseignante UPE2A). Actuellement, madame DELATTRE prend en charge 6 groupes d'élèves de cycle II. Madame SCARPARI est malheureusement absente et non remplacée depuis le 13/01/2026.

### **5. Sécurité incendie et sûreté de l'école**

#### **Sécurité incendie**

Le déclenchement inopiné de l'alerte incendie le mardi 27/01 nous a conduit à procéder à l'évacuation de toutes les personnes présentes à l'école élémentaire deux fois de suite en raison d'un détecteur défectueux. Cela a été un peu compliqué avec les plus jeunes et source d'excitation pour les plus grands lors de la 2ème évacuation.

Dans tous les cas, il est essentiel que tous les personnels de l'école encadrent l'évacuation dans le calme de tous élèves dont ils sont responsables. Les enseignant.e.s doivent faire attention aux élèves qui se seraient absentes de la classe à ce moment là (toilettes...). Il faut fermer les fenêtres et les portes et prendre le cahier d'appel. Une fois dans la zone de regroupement, les enseignant.e.s doivent recompter leurs élèves pour vérifier que tout le monde est là. Personne ne doit prendre ses affaires, revenir en arrière ou prendre l'ascenseur.

#### **Sûreté de l'école**

Cela correspond au **P.P.M.S. unifié** (plan particulier de mise en sûreté) que madame JOFFRE et moi sommes en train de finaliser. Ce P.P.M.S. concernera aussi le Relai des Assistantes Maternelles et les équipes des circonscriptions de Villeurbanne 1 et 2.

Le P.P.M.S. anticipe 4 types de risques avec 4 postures à adopter :

- L'évacuation vers une zone à distance du danger.
- la mise à l'abri simple en cas de menace extérieure : orage violent, inondation rapide, faits de violence à proximité de l'école. Montée dans les classes de tous les élèves.
- la mise à l'abri améliorée (nuage toxique ou radioactif). Rassemblement des élèves en 4 zones définies. Calfeutrage des portes coupe-feu.
- fuir, se cacher en se barricadant (intrusion malveillante)

Lorsque le P.P.M.S. est déclenché, l'alerte est donnée par la sirène du mégaphone ou par l'alerte intrusion. C'est l'une des directrices ou un.e enseignant.e ou le gardien qui appelle le 17 ou le 18.

En cas de déclenchement du P.P.M.S., les enseignants communiquent au moyen de TCHAP (messagerie instantanée sécurisée au fonctionnement similaire à WhatsApp), destinée aux agents de l'état.

Quelque soit le danger (incendie, menace extérieure, intrusion...), la priorité est d'alerter, de protéger les enfants et de se protéger soi-même. Pour cette raison, les parents ne doivent pas chercher à récupérer leurs enfants à l'école. Ils doivent s'éloigner des portes d'entrée pour ne pas se mettre en danger et pour ne pas gêner le travail des pompiers ou des forces de l'ordre. Il est aussi demandé aux parents de ne pas chercher à appeler l'école pour ne pas saturer les lignes téléphoniques. En cas de crise grave, il ne sera pas forcément possible d'informer les parents rapidement. Des informations seront communiquées par SMS (France Alert) ou à la radio.

### Entrées et sorties des élèves sur le temps de classe

Notre fonctionnement ne convient pas en terme de sûreté. Dans le cadre du nouveau P.P.M.S., pour limiter les risques d'intrusion malveillante, il nous est demandé de mieux contrôler les entrées et les sorties. Nous adopterons dès la rentrée prochaine l'organisation mise en place pendant mon absence quand j'étais en formation. Les entrées et les sorties des élèves ne seront possibles que sur les horaires des récréations :

Cycle 2 : 10h00 – 10h20- 11h50 - 15h00- 15h20 - 16h40

Cycle 3 : 10h25 – 10h40 – 11h50 - 15h25 – 15h40 - 16h40

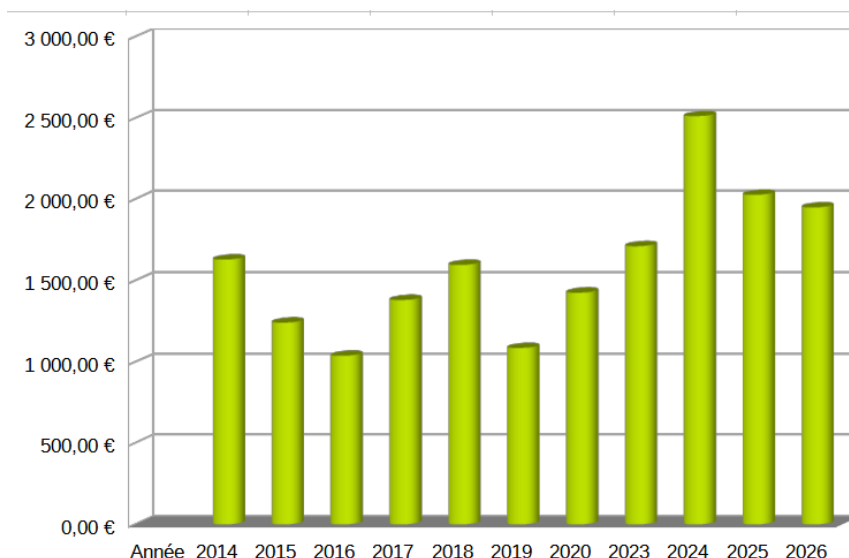
**Un.e élève ne pourra pas quitter sa classe seul.e et descendre pour attendre dans le hall.**

Les enseignants et moi alertons également les parents sur les retards trop fréquents des élèves le matin à 8h30.

## 6. Bilan du loto

### Bilan financier loto 20/01/2026

	Recettes	Dépenses
Recette soirée (vente cartons & buvette / buffet)	2 660,00 €	
Courses pour la buvette et le buffet		-337,08 €
Pain		-43,00 €
Achats gros lots (Décathlon)		-329,97 €
Totaux		-710,05 €
<b>Solde</b>		<b>1 949,95 €</b>



**Évolution des bénéfiques du loto**

## 7. Les comptes bancaires

**Au 21/03/2026, le compte « Association scolaire » Asso Tranquilité est créditeur de 19 534,12 €.**

**Sur ce compte sont gérés :**

- les crédits libres : fonctionnement de l'école, copieurs, fournitures communes, supports pédagogiques, abonnements, achats de la BCD, location de la salle du CCVA pour les spectacles de fin d'année, achats pour les temps conviviaux après les conseils d'école et des glaces pour les élèves en fin d'année...
- les sorties à l'extérieur et les spectacles à l'école pour les élèves

Cette année, il a été décidé en conseil des maîtres que l'argent versé par les parents en début d'année, les bénéfices des photos de classe et les bénéfices du loto seraient alloués aux sorties et spectacles des élèves.

**Participation des parents pour les sorties.**

espèces 850,00 € chèques 6 820,00 € **total** : 7 670,00 € Cela correspondrait à 17,05 € / élève

**Avec les bénéfices sur les photos de classe** : 1 568,20 €

**et les bénéfices du loto** : 1 949,95 €

Pour cette année cela fait un budget d'un peu plus de 24 € par élève.

Cette année, les dépenses pédagogiques complémentaires pour les classes et dispositifs seront financées grâce au compte épargne créditeur de 3 486,22 €.

Il devrait être possible d'allouer un montant de 100,00 € par classe ou dispositif.

La gestion des comptes bancaires est une lourde charge que la directrice ne doit pas porter seule. L'adhésion à l'OCCE coûterait 2,35 € par élève. Cela nous permettrait d'avoir des comptes rendus financier et d'activités (CRF et CRA) validés chaque année. La gestion des comptes bancaires peut aussi continuer sans adhésion à l'OCCE et se faire au sein de l'association scolaire.

Quelque soit l'option retenue, la gestion des comptes est à faire en commission mixte parents / enseignants. Même en adhérant à l'OCCE, il faudra compléter les bordereaux de remise de chèque et tenir les comptes des sorties et des dépenses.

Deux enseignantes se sont proposées pour m'aider.

Il s'agit de mesdames LAFONT et HINFRAY.

Deux représentants de parents d'élèves vont rejoindre notre commission comptes.

Il s'agit de Julien LOTTI et Romain CARNET.

## 8. Présentation des actions de l'A.P.E.

- La bourse aux jouets, bien qu'organisée dans un délai très court, a remporté un vif succès et a permis de récolter 430€ dont 120€ seront alloués à la maternelle et 310€ pour les projets de l'élémentaire.

- Cette année, le projet phare sera l'organisation d'un escape game dans l'école à destination des CM2, en co-construction avec les enseignants de CM2. Ce projet va être pérennisé tous les ans. Pour s'alléger la tâche, l'APE a recours à une enseignante reconvertie dans l'organisation de ce type d'événements (<https://lecoleprendlair.fr>). La date retenue est le mardi 30 juin.

Il faut plusieurs parents volontaires pour encadrer, dont certains devront suivre une formation de « maître du jeu » prévue le mercredi 6 mai.

- Prochaines ventes de gâteaux : 24 mars et 5 mai
- La soirée jeux est prévue le vendredi 5 juin en présence de M. Perrenot pour inaugurer l'arbre qui a été planté pour son départ à la retraite.
- De nouveaux projets sont en discussion : vide grenier, kermesse...

## **9. Travaux réalisés en 2025-2025, à demander pour 2026-2027**

voir doc.

## **10. Remplacements des enseignant.e.s et des AESH absent.e.s**

La situation est extrêmement tendue dans le Rhône en ce qui concerne les remplacements. Il n'est actuellement pas du tout évident qu'un.e enseignant.e absent.e puisse être remplacé.e.

Madame DEVINANT a été remplacée seulement 6 semaines cette année depuis le 17/11/25. Pour le moment il est prévu qu'il n'y ait pas de remplacement jusqu'aux vacances de printemps. Les AESH Co et renfort co gèrent de leur mieux les inclusions et les temps de répit des élèves dans le dispositif. Elles font un travail remarquable. Grâce à elles, 7 des 8 élèves peuvent venir à l'école tous les jours. Pour autant, ce fonctionnement n'est ni durable ni satisfaisant du point de vue des apprentissages.

Madame SCARPARI , enseignante UPE 2A, n'a pas été remplacée du tout depuis le 13/01/2026. C'est une lourde charge pour les enseignant.e.s qui accueillent des élèves allophones.

Le remplacement des enseignant.e.s en dispositif ULIS ou UPE2A n'est pas prioritaire car les élèves sont inscrits dans une classe de référence. Ce n'est pas facile à comprendre car ce sont les élèves les plus fragiles dont les apprentissages sont mis à mal.

Pour rappel, les AESH ne sont jamais remplacé.e.s.

Actuellement, deux AESH sont absentes. Une en renfort en ULIS, l'autre accompagne un élève qui ne peut être scolarisé sans aide humaine.

## **11. Actions et projets pédagogiques**

**Projet théâtre** : 3 classes de CM2 ont travaillé avec la Compagnie de l'Iris sur le thème du Petit Prince avec des séances de travail avec des comédiens et la participation à une pièce jouée par la compagnie.

**Projets « Fête du Livre »** 2 projets ont été accordés à l'école.

**Carnaval** : vendredi 27/03 à partir de 14h00

**Projet multilinguisme** : réunion de lancement jeudi 26/03 de 18h00 à 19h15 en salle polyvalente

**Semaine des langues** : du 18/05 au 22/05 – **Repas du monde** le vendredi 22/05 dès 18h30

**Visites du collège Louis JOUVET** :

21/04 classe de M. MOTTIN

23/04 classes de mesdames HINFRAY, FLAUDER, BERNARD

**Réunion de présentation du collège Louis JOUVET pour les parents** : lundi 04/05/2026 de 18h00 à 19h15 en salle polyvalente

« **Semaine pour apprivoiser les écrans** » du 01/06 au 05/06

**Fête de l'école et relais** : vendredi 26/06 après-midi + grand pique-nique

**Spectacles de fin d'année** : jeudi 2 juillet 2026 en soirée.